TIR SPORTIF UFOLEP - Saison 2023 / 2024

Date	Epreuve	Lieu	Engagement
26 Novembre 3 Décembre	Départemental Hiver Arbalète	VIERZON	Avant le 11 Novembre
2 et 3 Décembre	6 H de Foëcy	FOECY	Voir fiche d'engagement
8 et 9 Décembre	Départemental Hiver 10m	FOECY	Avant le 18 Novembre
6 et 7 Janvier	Régional Hiver 10m	SAINT DENIS EN VAL	Avant le 16 Décembre
6 Janvier	Régional Hiver Arbalète	MAREAU AUX PRES	Avant le 16 Décembre
23, 24 et 25 Février 1, 2 et 3 Mars	Prix des Pylônes d'Allouis	ALLOUIS	Engagement sur place
1, 2 et 3 Mars	Concours CT Foëcy	FOECY	Engagement sur place
9 et 10 Mars	National Hiver 10m et Arbalète	SEDAN (08)	Suivant qualifications
22 et 23 Mars	Départemental Eté 10m	ALLOUIS	Avant le 1 Mars
30 et 31 Mars 6 et 7 Avril	Départemental Eté Arbalète	VIERZON	Avant le 1 Mars
6 et 7 Avril	Départemental Poudre noire 25m et 50m	VIERZON	Avant le 23 Mars
20 Avril	Régional Eté Arbalète	MAREAU AUX PRES	Avant le 13 Avril
20 et 21 Avril	Régional Eté 10m	SMOC	Avant le 13 Avril
20 et 21 Avril	Régional 25m et 50m 22Lr	SMOC	Avant le 13 Avril
20 et 21 Avril	Régional Poudre Noire	SMOC	Avant le 13 Avril
Juin	National Arbalète et Poudre Noire	A définir	Suivant qualifications
Juin	National Eté 10m, 25m et 50m	A définir	Suivant qualifications

Afin d'organiser les compétitions dans les meilleures conditions possibles, MERCI DE RESPECTER LES DATES LIMITES D'ENGAGEMENT. Pour la saison 2023/2024:

Les engagements pour les départementaux seront de 2€ par tir.

Les engagements pour les régionaux seront de 2€ par tir.

Les feuilles d'engagement seront remises aux responsables tir avant la date butoir.

Seuls les tireurs ayant réglé l'engagement pourront participer aux compétitions.

Vu la faible participation à la remise des récompenses, les trophées seront remis en fin de saison.

Les jeunes avec potences pourront participer au championnat hiver jusqu'au régional.

Horaires d'ouverture des stands

► Le vendredi : à partir de 15h00 (dernière distribution des cartons à 19h00)

Le samedi matin : de 9 h00 à 12h00 (dernière distribution des cartons à 11h00)

Le samedi après midi : de 14h00 à 18h00 (dernière distribution des cartons à 17h00)

Responsable départemental tir :

Patrick PARDON 1047 route de Bourges 18500 Vignoux sur Barangeon

Responsables et correspondants club:

CT FOECY:

François CHALMIN 2, rue Henri Jouffin 18500 Foëcy

Odile VOINOT La Chenaie 18500 Foëcy

ST ALLOUIS:

Yoann HEBRE 16 rue basse de l'église 18110 Saint Martin d'Auxigny

Patrick PARDON 1047 Rte de Bourges 18500 Vignoux sur Barangeon

Rappel

En cas de problème, les tireurs sont priés de respecter la hiérarchie, à savoir : contacter le président de club et le responsable départemental.

En aucun cas, un tireur ne doit s'adresser aux responsables nationaux sans en référer aux autres responsables.